

**Administration communale  
de SCHAERBEEK  
Service Urbanisme  
Place Colignon, 1**

**B – 1030 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : B/237/31/IS/KS (corr. M. I. Seghin)  
N/Réf : AVL/KD/SBK-2.155/s.367  
Annexe : 1 dossier

Madame,  
Monsieur,

**Objet : SCHAERBEEK. Rue Royale Sainte-Marie, 31. Extension d'une maison unifamiliale.**

En réponse à votre lettre du 10 mars 2005, en référence, reçue le 14 mars, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 6 avril 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La demande porte sur l'agrandissement d'une maison qui fait face au complexe des anciennes Halles de Schaerbeek. Elle s'inscrit également dans un contexte architectural d'inspiration néo-classique.

La Commission ne s'oppose pas aux interventions projetées, à l'exception de la nouvelle lucarne axiale sous pignon triangulaire en cèdre et couvert de tuiles. Elle demande de maintenir le profil d'une toiture qui s'inscrive de manière neutre dans le tissu néo-classique environnant et de renoncer au revêtement en bois.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U., Cabinet du Secrétaire d'Etat.

J. DEGRYSE  
Président